

DÉROGATION MINEURE

259 boulevard Brien

Prenez avis que le conseil municipal de la Ville de Repentigny statuera lors d'une séance publique qui se tiendra le 9 juillet 2024 à l'Agora du parc de l'île-Lebel situé au 396 rue Notre-Dame, à Repentigny, à compter de 19 h 30, sur une demande de dérogation mineure déposée à l'égard de l'immeuble situé au 259 boulevard Brien, à Repentigny portant le numéro de lot 2 147 146, pour laquelle le comité consultatif d'urbanisme a émis son avis le 13 juin 2024.

L'objet de cette demande est de permettre pour une station-service l'implantation d'un cabinet d'alimentation électrique dans la cour arrière afin de desservir 2 bornes de recharge pour véhicules électriques, alors que le règlement permet uniquement les bornes de recharge électrique dans cette cour sur l'immeuble situé au 259 boulevard Brien portant le numéro de lot 2 147 146.

Préalablement à la décision du conseil municipal, toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de ce sujet lorsque ce point sera appelé à l'ordre du jour.

Donné à Repentigny, ce 19^e jour du mois de juin 2024.

L'assistant-greffier,



M^e Stéphane Desrochers, avocat